

Lettre aux habitants de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy

Votre déchèterie se modernise en ce début d'année 2021

Notre collectivité, la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy (CCSLA), a le devoir de vous offrir le meilleur service, au meilleur coût, pour le traitement et la valorisation de vos déchets.

Même si le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas !

Dans ce cadre, les élus de la CCSLA ont décidé de mettre en place **un contrôle d'accès** à la déchèterie située à Faverges-Seythenex. Ce nouveau dispositif s'inscrit dans une politique globale d'amélioration de la collecte, de valorisation et de traitement des 11 000 tonnes de déchets divers qui sont produits chaque année sur notre territoire.

La mise en œuvre opérationnelle interviendra à partir du **15 février 2021**, date à laquelle vous pourrez vous inscrire.

Pour vous permettre de profiter de ce nouveau service, dans les meilleures conditions, vous trouverez en complément de ce courrier un guide pratique détaillant les objectifs principaux, le fonctionnement et les modalités pratiques d'inscription préalable et indispensable.

Pourquoi ce nouvel équipement de contrôle d'accès ?

1 Rationaliser le fonctionnement POUR MAÎTRISER LES COÛTS de collecte, de valorisation et de traitement des déchets.

Ce qu'il faut savoir :

Le coût du service est financé par deux ressources principales :

- les contributions des habitants qui paient une Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) figurant sur leur avis de taxe foncière,
- les professionnels qui paient une redevance spéciale.

Ce que l'on constatait jusqu'à présent :

La déchèterie était accessible à tous, y compris aux visiteurs n'habitant pas notre territoire. Or, ces visiteurs ne financent pas systématiquement ce service puisqu'ils ne paient pas de taxe sur le territoire de la CCSLA.

La restriction d'accès aux seules personnes autorisées, inscrites dans le nouveau dispositif, fait partie des mesures qui permettront de rationaliser nos dépenses.

2 Proposer une meilleure qualité de tri

Un contrôle d'accès permet de réguler le nombre de visiteurs présents simultanément sur le site. Il favorise un meilleur accueil pour les usagers, avec une plus grande sérénité pour tous.

.../...

Comment cela va-t-il fonctionner ?

Le contrôle d'accès sera assuré par un système de lecture des plaques d'immatriculation des véhicules qui se présenteront à l'entrée de la déchèterie. Ce contrôle, une fois la plaque identifiée et reconnue dans le listing tenu à jour, permettra de commander l'ouverture d'une barrière d'accès installée.

Pour faciliter le démarrage de ce nouveau dispositif, la prise de rendez-vous est maintenue jusqu'au 15 mars 2021 – date évolutive selon la situation sanitaire.


Pour pouvoir entrer, enregistrez votre ou vos véhicule(s) !

- soit en ligne : <https://ccsla.horanet.com>
- soit en remplissant un formulaire papier à retirer auprès de la déchèterie, de la CCSLA et des mairies de Chevaline, Doussard, Faverges-Seythenex, Giez, Lathuile, Saint-Ferréol et Val de Chaise
- soit en prenant rendez-vous auprès de l'accueil de la déchèterie en appelant au 04 50 44 64 11.

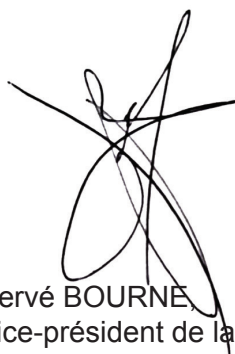
Nous avons conscience que ce nouveau dispositif va nécessiter un temps d'adaptation et de rodage, aussi bien pour vous usagers que pour les services de la CCSLA. C'est pourquoi, dans les premières semaines de démarrage, nous mettons en place un accueil renforcé en déchèterie, pour fluidifier et simplifier les accès et permettre à chacun de s'organiser au mieux.

Tous les membres du personnel et les élus chargés de ce dossier sont mobilisés pour vous accompagner et assurer, avec vous, la réussite de ce nouveau mode d'accès à votre déchèterie.

Nous comptons sur votre bienveillance et votre civisme pour que tous ensemble, nous puissions améliorer la gestion de nos déchets et faire de ce nouveau dispositif une réussite !



Jacques DALEX,
Président de la Communauté
de Communes des Sources
du Lac d'Annecy



Hervé BOURNE,
Vice-président de la CCSLA
délégué à la valorisation
des déchets

Les membres de la commission
«Valorisation des déchets» :
Chevaline : Michel Rivollet,
Doussard : Monique Petit,
Margaret Gourdin, Nicolas Balmont,
Faverges-Seythenex :
Brigitte Boisson, Julie Denambride,
François Morisse, Jean-Pierre
Portier, Philippe Strappazon,
Giez : Eric Ponthieu,
Saint-Ferréol : André Brunet,
Val de Chaise : Matthieu Georget.

